

Acquis d'apprentissage terminaux (AAT), philosophie et valeurs du Bachelier en Sciences de l'Ingénieur industriel

La qualité du programme de formation de l'École d'Ingénieurs est internationalement reconnue, grâce à l'accréditation de la Commission des titres d'ingénieur et du label Eur-Ace.



La formation concourt à explorer plusieurs facettes du métier d'ingénieur et, plus particulièrement, les situations professionnelles les plus courantes : bureau d'études, gestion de projets, conseiller technique, recherche et développement.

Dans le respect des valeurs humaines et éthiques, économiques, environnementales, et des règles de sécurité et dans le souci d'une évolution personnelle et professionnelle constante, l'École d'Ingénieurs de Pierrard-Virton forme des ingénieurs industriels possédant des connaissances scientifiques et techniques solides.

Plusieurs *valeurs* sont en outre défendues au sein de l'institution et expérimentées progressivement par les étudiants au cours de leur formation, notamment :

- l'autonomie dans le travail ;
- la responsabilité à l'égard des tâches d'apprentissage à réaliser ;
- la réflexivité sur les modalités de travail et sur les résultats obtenus ;
- l'implication personnelle dans le projet d'apprentissage.

Pour communiquer ces valeurs aux étudiants et leurs permettre de développer les *Acquis d'Apprentissage* ci-dessous, l'institut a opté pour :

- un **lien constant avec le secteur professionnel** dans le cadre des activités proposées tout au long du cursus : activités projets co-construites avec les professionnels de terrain, projets d'intégration multidisciplinaire en lien avec la réalité professionnelle, séminaires faisant appel à des experts ou responsables en entreprise, visites d'entreprise... ;
- un **encadrement adapté** et fonction des aptitudes à atteindre : [Service d'Aide à la réussite](#), tutorat, coaching personnalisé, disponibilité et écoute de l'équipe pédagogique, adaptation de la taille des groupes de travail en fonction des besoins, remédiation, valorisation du travail continu... ;
- le développement de moyens humains et financiers pour s'impliquer activement dans la **recherche appliquée (FoRS)** ;
- la mise en place **d'activités d'enseignement appliquées** et expérimentales ;
- la **[mise en place d'activités intégratives](#)** permettant aux étudiants de développer de nouveaux savoirs, de croiser des savoirs, notamment hautement spécialisés, de plusieurs domaines afin de transposer des situations connues à des contextes professionnels nouveaux.

Ces valeurs et activités mises en place concourent pleinement à l'atteinte du niveau 6 du [Cadre Européen de Certification \(CEC\)](#) pour le Bachelier.

Elles visent à développer des Acquis d'Apprentissage définis en lien direct avec le [Référentiel de Compétences \(RC\)](#) et listés ci-dessous :

Acquis d'Apprentissage – Bachelier en Sciences de l'Ingénieur industriel

Au terme de sa formation, le Bachelier en Sciences de l'Ingénieur industriel sera capable de :

- d'exploiter les ressources qui caractérisent les différentes disciplines liées aux sciences fondamentales et industrielles ;
- de rédiger tout document relatif à une situation ou un problème (fiche technique, mode d'emploi, manuel, appel d'offre, rapport de laboratoire...);
- d'intégrer des informations existantes ou nouvelles provenant de sources diverses permettant de résoudre tout problème posé selon une méthode de recherche scientifique ;
- de calculer et/ou de dimensionner des systèmes techniques ;
- de concevoir des applications répondant à des spécifications ;
- d'exercer une démarche réflexive sur des constats, des faits, des situations et/ou sur sa méthode de travail et les résultats obtenus aux différentes actions entreprises ;
- d'effectuer des choix appropriés ;
- d'élaborer des procédures et des dispositifs ;
- d'estimer les coûts d'un projet ;
- d'utiliser des procédures (tests, contrôles, mesures, réglages, tâches pratiques) ou des outils (logiciels, matériels) pour résoudre une tâche spécifique ;
- d'utiliser des moyens de communication (oraux ou écrits, en français ou en anglais) adéquats en fonction du public visé afin de rendre son message clair et professionnel ;
- d'organiser son travail, seul ou en groupe, de manière à respecter les échéances fixées pour les tâches à réaliser et ce en fonction des moyens mis à disposition.